

A Vos Cagettes
Société par Actions Simplifiées
au capital de 1000€
Siège social : 1 rue Galilée 69800 Saint-Priest
Immatriculée au RCS de Lyon

Procès-Verbal en date du 07/05/2024
AG EXTRAORDINAIRE DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 07 mai 2024,

L(es) associé(s) de la société A Vos Cagettes, SAS immatriculée au RCS de Lyon au capital de 1000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire 1 rue Galilée 69800 Saint Priest, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- Billy Thomasson, Président Directeur Général et associé
- Antoine Ordas, Directeur Général et associé

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Billy Thomasson, président de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Modifications corrélatives des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

1ÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire des associés décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à ce jour

de 5 rue Roger Planchon 69200 Vénissieux
à 1 rue Galilée 69800 Saint Priest

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

Par conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'assemblée décide de modifier, de la manière suivante les statuts :

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 1 rue Galilée 69800 Saint Priest.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

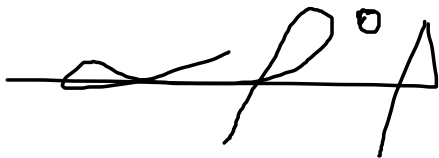
Fait en 2 originaux,

À Saint-Priest

Le 07/05/2024

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

Antoine Ordas et Billy Thomasson

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by a series of loops and a final vertical stroke.A handwritten signature in black ink, featuring a horizontal line followed by the word 'Billy' in a cursive script.